

## PRESENTATION DES MODULES ABORDES DANS LE CADRE DU CQP VENDEUR EN ANIMALERIE

NOM Prénom :

Session :

### Modules de formation générale (FG) appliquée aux métiers de l'animalerie

Module	Intitulé du module	Objectifs	PAS DE DISPENSE ENVISAGEABLE
FG.1.	Environnement culturel et communication professionnelle	<i>Objectif 1. Communiquer : produire et transmettre des messages dans des situations de la vie professionnelle.</i>	
FG. 2.	Méthodes quantitatives et traitement des données	<i>Objectif 1. Utiliser les principales fonctions d'un traitement de texte. Objectif 2. Exploiter des données statistiques au moyen d'un logiciel. Objectif 3. Utiliser les principales fonctions d'un tableur-grapheur. Objectif 4. Utiliser les technologies de l'information et de la communication.</i>	
FG. 3.	Hygiène, sécurité et prévention des risques	<i>Objectif 1. Eviter les situations à risques susceptibles de provoquer des maladies professionnelles ou des accidents du travail. Objectif 2. Préserver l'intégrité physique d'une personne victime d'un accident en attendant l'arrivée des secours.</i>	
FG. 4.	Pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité	<i>Objectif 1. Participer à l'activité du point de vente dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Objectif 2. Communiquer auprès du public afin de l'informer sur les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.</i>	

Modules de formation professionnelle générale (FPG) appliquée aux métiers de l'animalerie				
Module	Intitulé du module	Objectifs	Dispense demandée totalité du module (cochez la case)	Dispense validée ou non (Réservé MFR)
FPG. 1.	Environnement économique et juridique de la filière	<p><u>Objectif 1.</u> Caractériser les entreprises ayant pour activité la vente d'animaux, de produits et de services aux animaux familiers.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Identifier les acteurs amont, aval et connexes à la filière.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Situer l'activité économique dégagée par les entreprises du secteur de l'animalerie : dans le temps, par univers.</p>		
FPG. 2.	Vente	<p><u>Objectif 1.</u> Appliquer les différentes pratiques de communication dans le cadre de la vente conseil en animalerie.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Participer avec son supérieur hiérarchique à une négociation commerciale.</p>		
FPG. 3.	Mercatique	<p><u>Objectif 1.</u> Adapter les éléments de base de la mercatique au marché de l'animalerie.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Utiliser des outils de la mercatique dans le point de vente « animalerie ».</p>		
FPG. 4.	Gestion commerciale	<p><u>Objectif 1.</u> Participer la gestion administrative des ventes.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Participer à la gestion des stocks.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Utiliser des outils de gestion pour comprendre le fonctionnement global d'une entreprise commerciale.</p>		
FPG. 5.	Connaissance de l'animal	<p><u>Objectif 1.</u> Expliquer les grandes fonctions vitales chez l'animal. (Nutrition, respiration, reproduction)</p> <p><u>Objectif 2.</u> Présenter les différents agents de maladies et les principes des moyens de lutte.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Présenter les interactions entre l'animal et son environnement.</p>		
FPG. 6.	Connaissance de l'environnement de l'animal	<p><u>Objectif 1.</u> Justifier les mesures nécessaires à l'optimisation des conditions de vie par la maîtrise des paramètres physico-chimiques liés à l'environnement de l'animal. (Milieux ambiants, eau et solutions aqueuses)</p> <p><u>Objectif 2.</u> Acquérir les connaissances de base liées à la technologie des matériels. (Électricité, fluides)</p>		

## Modules de formation professionnelle spécifique (FPS) des métiers de l'animalerie

Module	Intitulé du module	Objectifs	Dispense demandée totalité du module (cochez la case)	Dispense validée ou non (Réservé MFR)
FPS. 1.	Législation et réglementation nécessaires au fonctionnement d'une animalerie	<p><i>Objectif 1. Appréhender la réglementation.</i></p> <p><i>Objectif 2. Mettre en œuvre les démarches administratives obligatoires.</i></p> <p><i>Objectif 3. Informer le public sur les obligations réglementaires applicables en matière de détention d'animaux.</i></p> <p><i>Objectif 4. Vérifier l'identification d'un chien ou d'un chat.</i></p> <p><i>Objectif 5. Informer le propriétaire sur le certificat de naissance pour le chien et le pedigree pour le chat.</i></p> <p><i>Objectif 6. Appréhender les dispositions législatives et réglementaires relatives à la cession et la détention d'un chien ou d'un chat.</i></p> <p><i>Objectif 7. Savoir expliquer les dispositions législatives et réglementaires relatives à la cession et la détention des chiens catégorisés.</i></p>		
FPS. 2.	Techniques animalières : univers chien, chat et autres petits carnivores	<p><i>Objectif 1. Mobiliser les connaissances relatives aux espèces et aux races commercialisées dans l'univers chien, chat et autres petits carnivores pour le suivi des animaux.</i></p> <p><i>Objectif 2. Mettre en œuvre les opérations nécessaires à la bienveillance des espèces ou races et au bon fonctionnement des installations de l'univers chien, chat et autres petits carnivores.</i></p> <p><i>Objectif 3. Mobiliser les connaissances et les techniques permettant l'optimisation de l'activité de l'univers chien, chat et autres petits carnivores sur le point de vente.</i></p> <p><i>Objectif 4. Mobiliser les connaissances nécessaires au conseil en clientèle de l'univers chien, chat et autres petits carnivores.</i></p>		

## Modules de formation professionnelle spécifique (FPS) des métiers de l'animalerie

Module	Intitulé du module	Objectifs	Dispense demandée totalité du module (cochez la case)	Dispense validée ou non (Réservé MFR)
FPS. 3.	Techniques animalières : univers aquariophilie	<p><u>Objectif 1.</u> Mobiliser les connaissances relatives aux espèces commercialisées dans l'univers de l'aquariophilie pour le suivi des animaux et des végétaux.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Mettre en œuvre les opérations nécessaires à la bienveillance des espèces et au bon fonctionnement des installations de l'univers aquariophilie sur le lieu de vente.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Mobiliser les connaissances et les techniques permettant l'optimisation de l'activité de l'univers aquariophilie sur le point de vente.</p> <p><u>Objectif 4.</u> Mobiliser les connaissances nécessaires pour le conseil aux clients de l'univers aquariophilie.</p>		
FPS. 4.	Techniques animalières : univers petits mammifères	<p><u>Objectif 1.</u> Mobiliser les connaissances relatives aux espèces commercialisées dans l'univers des petits mammifères.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Mettre en œuvre les opérations nécessaires à la bienveillance des espèces et au bon fonctionnement des installations de l'univers des petits mammifères sur le lieu de vente sur le lieu de vente.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Mobiliser les connaissances et les techniques permettant l'optimisation de l'activité de l'univers des petits mammifères sur le point de vente.</p> <p><u>Objectif 4.</u> Mobiliser les connaissances nécessaires pour le conseil aux clients de l'univers des petits mammifères.</p>		
FPS. 5.	Techniques animalières : univers oiseaux	<p><u>Objectif 1.</u> Mobiliser les connaissances relatives aux espèces commercialisées dans l'univers des oiseaux.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Mettre en œuvre les opérations nécessaires à la bienveillance des espèces et au bon fonctionnement des installations de l'univers des oiseaux sur le lieu de vente.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Mobiliser les connaissances et les techniques permettant l'optimisation de l'activité de l'univers des oiseaux sur le point de vente.</p> <p><u>Objectif 4.</u> Mobiliser les connaissances nécessaires pour le conseil aux clients de l'univers des oiseaux.</p>		

## Modules de formation professionnelle spécifique (FPS) des métiers de l'animalerie

Module	Intitulé du module	Objectifs	Dispense demandée totalité du module (cochez la case)	Dispense validée ou non (Réservé MFR)
FPS. 6.	Techniques animalières : jardin aquatique	<p><u>Objectif 1.</u> Mobiliser les connaissances relatives aux espèces commercialisées dans l'univers du jardin aquatique pour le suivi des animaux et des végétaux.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Mettre en œuvre les opérations nécessaires à la bienveillance des espèces, à la protection de l'environnement quant aux espèces invasives ainsi qu'au bon fonctionnement des installations de l'univers du jardin aquatique sur le lieu de vente.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Mobiliser les connaissances et les techniques permettant l'optimisation de l'activité de l'univers du jardin aquatique sur le point de vente.</p> <p><u>Objectif 4.</u> Mobiliser les connaissances techniques pour la conception des jardins aquatiques.</p> <p><u>Objectif 5.</u> Mobiliser les connaissances nécessaires pour le conseil aux clients sur l'univers du jardin aquatique.</p>		
FPS. 7.	Techniques animalières : univers terrariophilie	<p><u>Objectif 1.</u> Mobiliser les connaissances relatives aux espèces commercialisées dans l'univers de terrariophilie pour le suivi des animaux.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Mettre en œuvre les opérations nécessaires à la bienveillance des espèces et au bon fonctionnement des installations de l'univers de terrariophilie sur le lieu de vente.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Mobiliser les connaissances et les techniques permettant l'optimisation de l'activité de l'univers de terrariophilie sur le point de vente.</p> <p><u>Objectif 4.</u> Mobiliser les connaissances nécessaires pour le conseil aux clients de l'univers de terrariophilie.</p> <p><u>Précisions relatives aux objectifs attendus de la formation</u></p> <p><u>Objectif 1.</u> Approfondir la connaissance des espèces commercialisées dans l'univers pour le conseil au client et le suivi des animaux.</p> <p><u>Objectif 2.</u> Organiser et réaliser les opérations nécessaires à la bienveillance des animaux et au bon fonctionnement des installations sur le lieu de vente.</p> <p><u>Objectif 3.</u> Approfondir les connaissances des techniques relatives aux équipements et produits en vue de l'aménagement des rayons et le conseil au client.</p>		

## Modules de formation professionnelle spécifique (FPS) des métiers de l'animalerie

Module	Intitulé du module	Objectifs	Dispense demandée totalité du module (cochez la case)	Dispense validée ou non (Réservé MFR)
FPS. 8.	Connaissance et prévention des pathologies	<p><i>Objectif 1. Mobiliser les connaissances relatives aux pathologies principales rencontrées en animalerie.</i></p> <p><i>Objectif 2. Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la prévention des pathologies.</i></p>		